

Le Centre de sauvegarde de la faune sauvage ouvrira en 2020

Une convention de dix ans renouvelable avec le groupe Vicat a doté l'Association pour la sauvegarde de la faune sauvage des pays de Savoie d'un bâtiment de 300 m² et d'un terrain d'1,5 hectare. Ouverture prévue au printemps.

Après quatre années d'existence, l'Association pour la sauvegarde de la faune sauvage des pays de Savoie, reconnue d'intérêt général, a vécu un moment décisif fin septembre.

En signant une convention d'une durée de dix ans avec le groupe Vicat, elle dispose désormais, au lieu-dit "Le Mapas", à Montagnole, d'une maison de 90 m² sur deux niveaux, avec 130 m² d'annexe au cœur d'un terrain de 1,5 hectare, pour réaliser le seul centre d'accueil des animaux pour les deux Savoie.

Plus de 1 700 appels à l'aide reçus cette année

« Maintenant, nous avons des travaux à faire [NDLR : pour 130 000 €] », souligne la présidente, Michèle Nicolas-Saillant. Elle se dit soulagée, comme les 200 bénévoles de l'association. « Des terrains, on n'en trouve pas comme ça », souffle-t-elle. D'autant que le besoin était réel, avec plus de 1 700 appels à l'aide cette année. « Nous étions obligés d'acheminer ces animaux blessés ou en détresse vers Ermus, à Groisy, en Haute-Savoie, ou le Tichodrome en Isère, souvent saturés, et même vers l'Aquitaine ou la Suisse. » Pour l'association, l'objectif est désormais clair : ouvrir au printemps, avec les au-



Michèle Nicolas-Saillant, présidente du Centre de sauvegarde de la faune sauvage, et Michel Mommessin, trésorier, sont satisfaits : la structure est en bonne voie à Montagnole, sur les hauteurs de Chambéry. Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

torisations des services vétérinaires. « Au moins une infirmerie, une salle de repos et un espace de stockage. » En attendant la réalisation d'un espace d'accueil, de volières extérieures de contention et de rééducation, d'enclos pour mammifères, d'une nurserie, d'une salle d'auscultation, de zones d'isolement éloignées de la présence humaine... « Nous allons avoir besoin de bonnes volontés et de compétences pour les espaces verts, la maçonnerie, l'électricité, la plomberie », reconnaît le trésorier, Michel Mommessin.

Il faudra faire avec un budget de fonctionnement de 292 000 €. « Heureusement, l'association a gagné un appel à projet du ministère de l'Écolo-

gie, et il faut faire les travaux pour toucher le reliquat de ces 50 000 € ». Une aide substantielle pour une structure qui vit sans subvention, juste avec les dons de mécènes, la vente de peluches... « La mairie de La Motte-Servolex nous fait faire des animations rémunérées et héberge notre service civique. »

Avec ces murs et ce terrain, le Centre de sauvegarde est (presque) prêt à fonctionner. « Pendant ces derniers mois, nous avons beaucoup développé le réseau des vétérinaires habilités à recueillir des animaux sauvages blessés, et nous avons une bénévole qui possède le certificat indispensable aux soins pour la faune sauvage », conclut la présidente. Elle est impatient-

te de voir ses premiers pensionnaires soignés, rééduqués et relâchés dans leur milieu naturel, tout en s'assurant de leur indépendance vis-à-vis de l'humain.

Il restera à l'avenir, à éventuellement se spécialiser en fonction des centres de la région. L'essentiel est d'ouvrir, enfin.

Jean-François CAS

LE CHIFFRE

1 700

C'est le nombre d'appels téléphoniques reçus par l'association en 2019, pour des animaux sauvages blessés recueillir : rapaces diurnes (au nombre de 60, dont un méditerranéen vautour d'Aix-les-Bains), rapaces nocturnes (32), pics-verts et autres (36), écureuils (21), hémiondes (108)... Et même six faons. « Il va falloir aussi faire des campagnes pour dire aux gens d'arrêter de récupérer les animaux systématiquement », précise, Michèle Nicolas-Saillant, présidente du Centre de sauvegarde de la faune sauvage.